

Eldorado Nucléaire Limitée

Puisqu'il s'agit d'uranium—et je suppose que cela est aussi vrai de presque toutes les ressources—il existe un besoin réel de se doter de mécanismes efficaces, à court comme à long terme, de protection de l'environnement. L'exploitation des gisements d'uranium pose des problèmes particuliers. Les sociétés d'État sont plus susceptibles que les sociétés privées d'adopter de bonnes mesures de contrôle. Dans le secteur privé, les profits prennent une trop grande importance et les entreprises ont tendance à se borner au strict minimum en fait de protection de l'environnement. C'est une pratique qui fait problème dans la mise en valeur d'autres ressources et dans certains secteurs manufacturiers au Canada.

Il faut que les pouvoirs publics affirment dans une certaine mesure leur présence dans le secteur industriel. Il nous faut une base dans le milieu pour savoir un peu ce qui s'y passe, où l'uranium est expédié, comment il est traité et si les problèmes environnementaux qui s'y associent s'aggravent. Ce sont là quelques bonnes raisons qui nous amènent à penser qu'il serait préférable de retarder l'adoption de la mesure législative d'encore cinq ans.

● (1940)

Compte tenu de tous les inconvénients, on voit clairement pourquoi la mesure législative devrait être mise de côté. En fait, on en vient à se demander pourquoi le gouvernement y tient tant. Ce n'est pas une bonne mesure pour les Canadiens qui assument la dette d'Eldorado et ce n'est pas une bonne mesure pour la population de la Saskatchewan qui assume la dette de la Saskatchewan Mining Development Corporation.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je me fais également un plaisir de me prononcer sur l'amendement inscrit au nom du député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) à la mesure législative tendant à autoriser la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et à apporter des modifications corrélatives à certaines lois.

Nous favorisons le report de l'adoption de cette mesure parce que nous estimons que le gouvernement ne l'a pas étudiée à fond. Il nous semble que les promesses faites par l'ancienne ministre chargée de la privatisation, la nouvelle ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} McDougall), n'ont pas été tenues. Nous croyons que les autochtones de la Saskatchewan ne sont pas suffisamment protégés dans le cadre de cette mesure.

Je voudrais surtout parler du problème des régimes de pension. J'ai signalé plus tôt aujourd'hui que l'ancienne ministre chargée de la privatisation avait promis que les régimes de pension existants seraient protégés et continueraient d'exister. La société n'a pas tenu cette promesse. Lors de séances d'information tenues à l'intention des employés ces derniers jours, la nouvelle société a fait savoir que les excédents des régimes de pension seraient distribués de telle sorte que les employés actuels n'auraient pas à l'avenir la même protection que celle dont ils jouissent maintenant.

La ministre a pris un engagement précis dans un communiqué de presse. Le même engagement a été repris par la société lorsqu'elle a comparu devant le comité permanent de la Chambre. Avant même que ce projet de loi ne revienne à la Chambre à l'étape du rapport, les sociétés ont annoncé un nouveau programme aux termes duquel les personnes déjà à la retraite seront protégées et bénéficieront de l'excédent, mais les travailleurs qui continuent d'être employés par Eldorado ne seront plus à l'abri de l'augmentation du coût de la vie, comme ils l'étaient avant la privatisation.

Il me semble qu'il y va de l'honneur de ce gouvernement qui a pris cet engagement au moment d'annoncer son intention de privatiser cette société de se pencher sur ce qui s'est passé depuis quelques jours. Comme je l'ai signalé plus tôt aujourd'hui, nous ne permettrons pas que cette mesure franchisse l'étape de la troisième lecture ce soir parce que nous voulons que le gouvernement prenne cette occasion d'enquêter sur les graves accusations que nous avons portées tout à l'heure à la Chambre. A 14 h 15 cet après-midi, nous avons informé le gouvernement de notre intention. Nous croyons qu'il serait extrêmement bête pour la Chambre d'adopter ce projet de loi aux étapes du rapport et de la troisième lecture sans avoir examiné cette question de plus près.

On a répété sans cesse à ces travailleurs que leur régime de pensions actuel serait protégé. Le comité s'est également penché sur la question. La motion n° 1, inscrite au nom du député de Winnipeg-Nord, prévoyait que tout excédent dans les caisses de pensions d'Eldorado et de ses filiales serait utilisé uniquement au profit des actuels cotisants et pensionnés et de leurs ayants droit. Nous voulions que les travailleurs anciens et actuels soient protégés aux termes de la loi.

Le président, avec son bon jugement, a décidé que nous ne pouvons pas présenter cette motion parce qu'elle allait au delà du projet de loi d'initiative gouvernementale. Elle va peut-être au delà de ce projet de loi et est peut-être irrecevable, mais elle ne va pas au delà de la promesse que le gouvernement a faite à ces travailleurs.

L'utilisation de l'excédent des caisses de retraite est une question très politique au Canada. Les employés, anciens et actuels, croient qu'on leur a promis qu'ils auraient la même protection qu'avant la privatisation d'Eldorado Nucléaire. La ministre leur a fait cette promesse dans son communiqué de presse et dans une lettre envoyée aux employés.

C'est une question qu'il faut examiner de plus près. Nous ne pouvons pas permettre l'adoption de ce projet de loi avant que le gouvernement ait étudié la question et assuré aux travailleurs qu'il tiendra sa promesse.

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, mon collègue, le député de Churchill (M. Murphy), a soulevé une question fort grave. Ce n'est pas non plus la première fois que la Chambre en entend parler.